



Québec, le 14 juillet 2026

Madame Pascale Déry
Ministre de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7



INFORMER

Objet : Avis sur le type de mandat qui devrait être confié au BAPE –
*Projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation
intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix*

Madame la Ministre,



CONSULTER

Dans le cadre de la période d'information publique sur le projet cité en objet, qui a pris fin le 26 juin 2026, vous avez reçu 4 demandes de consultation publique qui ont été jugées non frivoles. Conformément à l'application de l'article 31.3.5 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, ces demandes m'ont été acheminées à l'intérieur du délai de 10 jours impartis, soit le 6 juillet 2026.



ENQUÊTER

Selon le quatrième alinéa de ce même article, le Bureau doit vous recommander le type de mandat qui devrait lui être confié.

Parmi les éléments qui se dégagent de l'analyse des demandes, nous soulignons notamment les constats suivants :

- la variété des enjeux;
- l'ampleur des enjeux, qui dépassent le milieu d'insertion du projet.



AVISER

En conséquence, sur la base des critères établis dans la procédure administrative que nous avons développée à cet effet ainsi que sur l'expérience organisationnelle acquise au regard de la réalisation de différents types de mandat, le BAPE recommande la tenue d'une audience publique pour ce projet.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Alain R. Roy